

**Arrêté de proclamation des résultats de l'élection
du Directeur de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)
lors de la séance exceptionnelle en date du 27 juin 2024**

- Vu** le code de l'éducation et notamment son article L713-3 ;
Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR ALLSH) ;
Vu l'arrêté électoral en date du 22 mai 2024 ;
Vu la délibération du conseil d'UFR en date du 27 juin 2024 ;

L'Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH proclame les résultats du scrutin :

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 40
Votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 3
Suffrages valablement exprimés : 37
Taux de participation électorale : 92,5 %

Ont obtenu :

- M. Olivier MARTY : 0 voix
- Mme Florence BANCAUD : 9 voix
- M. Guy LE THIEC : 25 voix

Est élu M. Guy LE THIEC.

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR ALLSH et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

L'Administratrice provisoire de l'UFR est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 28 juin 2024,

Pour le Président et par délégation,
L'Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH,



Christine POPLIMONT